

La Haye-Pesnel

Catherine-Dior : vers le maintien d'une classe ?

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 31 août 2018
473 mots | -



Autour de la directrice Sandrine Schutz (devant, au centre), l'équipe enseignante de l'école Catherine-Dior espère le maintien de la dixième classe. - Crédit Ouest-France

Maintien ou fermeture ? Pour que la dixième classe de l'école publique ne ferme pas, l'établissement doit dépasser le seuil de 225 élèves inscrits. Ils seront comptés lundi matin.

La polémique

« C'est une rentrée très difficile qui nous attend car un comptage des élèves aura lieu lundi 3 septembre, en matinée, par un inspecteur de l'Éducation nationale, prévient Sandrine Schutz, directrice de l'école publique Catherine-Dior. À ce jour, nous ne pouvons donc pas établir de répartition des élèves dans les salles parce que nous ne savons pas si nous allons fonctionner à neuf ou dix classes. C'est pourquoi les élèves seront accueillis lundi selon leur classe d'âge. »

« À ce jour, nous comptons 227 élèves inscrits »

Nouvel enseignant dans l'établissement, Jean-François Bretin, en provenance de Céaux, ne sait donc pas encore quelle classe il prendra en charge, tout comme ses huit collègues, puisque neuf enseignants sont pour l'instant prévus.

« À ce jour, nous comptons 227 élèves inscrits, et une autre inscription est en cours, sachant que le seuil permettant de sauver la dixième classe est fixé à 225 élèves », ajoute Sandrine Schutz.

« Dans notre combat pour le maintien de cette dixième classe, nous pouvons compter sur la forte mobilisation des parents d'élèves et de la municipalité », souligne Sandrine Schutz. Président de l'association des parents d'élèves, Laurent Bodin demande que « la dixième

classe soit sauvegardée afin de garantir aux enfants un maximum de chances de réussite scolaire dans un territoire rural comme La Haye-Pesnel, qui ne nous paraît pas notoirement privilégié, socialement. On court le risque d'avoir par exemple une classe de 36 élèves en CE1, ainsi que plusieurs classes à doubles niveaux. »

Les parents d'élèves fortement mobilisés

Les parents d'élèves seront aussi vigilants concernant le calcul des très petites sections : « **L'effectif pris en compte par l'inspecteur de l'Éducation nationale est de quatre enfants, calcul réalisé en fonction de moyennes sur les années précédentes, alors qu'il y a neuf inscriptions !** »

Les parents du conseil d'école et du bureau des Amis de l'école ont sonné l'heure de la mobilisation en demandant à un maximum de parents d'être présents, lundi matin, dès 8 h 30, afin de montrer « **pacifiquement et calmement** » leur détermination, pour éviter « **des classes à la fois surchargées et des doubles niveaux quasi généralisés** ».

De son côté, Alain Navarret, maire de la commune, a tenu à faire passer le message suivant aux parents d'élèves, dans ce contexte d'incertitude lié au maintien de la dixième classe de l'école Catherine-Dior :

« **L'équipe municipale et la communauté éducative de l'école publique Catherine-Dior tiennent à rappeler aux parents d'élèves, dont les enfants sont scolarisés en septembre 2018 ou courant 2019, l'impérieuse nécessité de la présence de tous leurs enfants le jour de la rentrée scolaire, lundi 3 septembre, à 8 h 30.** »